



Covid19 : des numéros verts pour une écoute et un soutien psychologique

Des numéros verts de soutien sont à la disposition de l'ensemble des personnels de l'administration centrale (SG et DIR-SG, IGJ, DACG et DACS) et des directions à réseau (DSJ, DAP, DPJJ).

En cas d'urgence



0 800 600 235

pour le secrétariat général, l'IGJ, la DACG et la DACS



0 800 200 278

pour la direction des services judiciaires (DSJ)



0 805 200 215

pour la direction de l'administration pénitentiaire (DAP)



0 800 600 241

pour la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)



Le contexte sanitaire actuel provoque un changement total des habitudes de travail et de vie. Cette situation exceptionnelle peut provoquer des pertes de repères, de l'inquiétude... Pour y répondre, un service d'écoute et de soutien psychologique est mis en place pour les agents qui rencontrent des difficultés en cette période de confinement. Avec le numéro vert, vous pouvez bénéficier de l'écoute neutre et bienveillante d'un professionnel (psychologue clinicien) pour vous aider à faire face à ces difficultés, dans le respect le plus strict de la confidentialité.



Service accessible 7/7j et 24/24h.